



# CLUB DE CURLING MONT-BRUNO

Formulaire de description de fonction

Division/Service	OPÉRATION ET ENTRETIEN DES GLACES		
Lieu	CURLING MONT-BRUNO		
Fonction:	Technicien spécialisé accrédité par curling Québec		
Rend compte :	Directeur entretien	Poste:	Technicien spécialisé des glaces

Niveau/Échelon	Collaborateurs	Type de poste :	Horaire fixe (20 à 25 heures/ semaine)
Compensation	Approuvés par	<input checked="" type="checkbox"/> Temps plein	<input checked="" type="checkbox"/> saison (septembre à avril)
Monétaire	le Conseil	<input type="checkbox"/> Temps partiel	Horaire variable (selon les besoins)
Mensuelle	d'administration	<input checked="" type="checkbox"/> Membre régulier ou social	<input checked="" type="checkbox"/> hors saison (mai à août)
		<input checked="" type="checkbox"/> Contractuel	

## DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le technicien spécialisé a la responsabilité d'effectuer le démarrage, l'entretien et la fermeture des glaces, d'opérer le système de réfrigération, les équipements de soutien et l'entretien de la salle des glaces en collaboration avec les experts recommandés par le comité des glaces. Préparer la fondation de la glace (sable), vérifier le système de tuyauterie et équipements spécialisés pour la confection de la glace. S'assurer de commander les accessoires et pièces requises pour le démarrage de la glace selon le cahier des charges et l'ordre de fabrication en respectant le budget autorisé par le Conseil d'Administration. De plus, assure le bon fonctionnement du compresseur et ses composantes (températures, niveaux d'huile, haute et basse pressions et contrôle électrique du système de réfrigération. Responsable de l'entretien quotidien de l'atelier, trottoirs et tapis, vitrines côté glace et corbeilles. Rédige des rapports hebdomadaires sur l'utilisation des équipements ainsi que les températures pour contrôler la performance des glaces et soumet les résultats sur demande au comité des glaces. Signale au directeur entretien les situations problématiques et les solutions à préconiser. Participe au comité des glaces à titre de collaborateur spécialisé.

## EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE

- Minimum deux années d'expérience à titre de technicien des glaces ou dans un domaine connexe.
- Expérience en matière de système de réfrigération (un atout).
- Disponibilités : le jour, le soir et la fin de semaine.
- Premier membre sur la liste en cas d'appel d'urgence (système de sécurité).

## FORMATION REQUISE

- Cours Technicien des glaces Curling Québec (offert par Curling Mont-Bruno en collaboration avec Curling Québec).
- Connaissances de base pour le fonctionnement du système de réfrigération.
- L'utilisation de bénévoles ou aide-technicien demeure sous la responsabilité du Technicien spécialisé.

REVU PAR: Directeur entretien et comité des glaces

Division/Service	OPÉRATION ET ENTRETIEN DES GLACES	
Lieu	CURLING MONT-BRUNO	
Fonction:	Technicien spécialisé accrédité par curling Québec	
Rend compte :	Directeur entretien	Poste: Technicien spécialisé des glaces
APPROUVÉ PAR:	Conseil d'Administration	
DATE DE L'ANNONCE:	Du 23 janvier au 22 février 2012	
DATE DE L'ENGAGEMENT:	Mars 2012 (Durée minimum du contrat 3 ans, par la suite renouvelable par cycle de 2 ans)	